

Votants: 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 18 septembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 25 septembre 2023

CONSERVATOIRE - CONVENTIONS ENTRE LA CAN ET LA DSDEN (CIRCONSCRIPTIONS DE NIORT, DU MARAIS, DE PARTHENAY ET DE NIORT-SAINT-MAIXENT) POUR L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS ARTISTIQUES IMPLIQUANT DES ENSEIGNANTS ARTISTIQUES SPÉCIALISÉS

<u>Titulaires et suppléants présents</u>:

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, François GIBERT à Sébastien MATHIEU, Christophe GUINOT à Emmanuel EXPOSITO, Thibault HEBRARD à Rose-Marie NIETO, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Gérard LEFEVRE à Florent SIMMONET, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Michel PAILLEY à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Philippe TERRASSIN, Valérie VOLLAND à Marie-Paule MILLASSEAU.

<u>Titulaire absent suppléé</u>:

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents:

Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD.

<u>Titulaire absent excusé</u>:

Gérard LABORDERIE.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

ID: 079-200041317-20230925-C__67_09_2023-DE

C- 67-09-2023

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

CONSERVATOIRE - CONVENTIONS ENTRE LA CAN ET LA DSDEN (CIRCONSCRIPTIONS DE NIORT, DU MARAIS, DE PARTHENAY ET DE NIORT-SAINT-MAIXENT) POUR L'ORGANISATION D'ACTIVITÉS ARTISTIQUES IMPLIQUANT DES ENSEIGNANTS ARTISTIQUES SPÉCIALISÉS

Monsieur Alain CHAUFFIER, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN), à travers le Projet d'Établissement du Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque, intègre, dans le cadre de ses missions d'enseignement artistique et culturel, la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire.

Parallèlement, les équipes pédagogiques des écoles primaires des circonscriptions de Niort, du Marais, de Parthenay et de Niort-Saint-Maixent expriment la volonté de travailler en collaboration avec des intervenants spécialisés en musique et en danse qui viendront, de par leur expertise, enrichir l'enseignement de l'éducation artistique proposé dans le cadre de la scolarité.

Cette alliance éducative entre le Conservatoire et l'Education nationale a pour objectif de permettre au plus grand nombre l'accessibilité géographique et sociale aux pratiques artistiques, en développant une offre d'éducation artistique et culturelle sur le territoire. Les interventions en milieu scolaire d'enseignants spécialisés musique et danse font partie intégrante de cette offre.

Considérant la nécessité d'arrêter les engagements de chaque partie par convention ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention jointe en annexe,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à la signer, ainsi que les documents s'y référant.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 79 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

Sonia LUSSIEZ

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué